

Cachan, le 26 mars 2020

Note relative à l'organisation

de la collecte des déchets et des encombrants

Madame, Monsieur,

Le 20 mars dernier, nous vous avons rappelé les nouvelles modalités de collecte des déchets sur l'ensemble de la Ville, à savoir :

- **Une collecte 3 jours par semaine : lundi, mercredi et vendredi**
- **Concernant tous les bacs (OM et collecte sélective).**

Nous vous informons également par la présente que **les collectes d'objets encombrants sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.**

Vous devez conserver chez vous d'éventuels objets dont vous souhaiteriez vous débarrasser. Ne les mettez en aucun cas ni dans les parties communes (risque de sécurité incendie), ni sur les espaces extérieurs (risque sanitaire).

Comptant sur votre implication pour gérer au mieux cette phase provisoire,

Veuillez Madame, Monsieur, agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Nathalie VILLEGIER

DIRECTRICE GENERALE DE CACHAN HABITAT